

CESER « optionnels » : non la démocratie n'est pas une option !

Après avoir tenté de les supprimer purement et simplement, les parlementaires ennemis de la démocratie locale profitent d'une proposition de loi pour « simplifier la vie économique » pour rendre facultatifs les CESER (ou conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux). En effet, il reviendra à chaque conseil régional d'en instituer un ou pas. Autant dire que seules les régions les plus riches et sensibles au respect des règles démocratiques choisiront cette possibilité !

Les CESER sont des lieux de confrontation d'idées et de création de positions consensuelles, qui représentent les intérêts et les sensibilités sociales, économiques et politiques des acteurs régionaux. Ils sont à ce titre un outil essentiel pour guider les conseils régionaux dans les décisions que ceux-ci sont amenés à prendre. Ce sont des outils de formation démocratique et un lieu où le dialogue entre les différentes composantes de la société civile est possible pour produire des avis utiles à la prise de décision régionale. Ils sont donc une vraie richesse démontrant que les organisations issues de la société civile sont indispensables à la démocratie et à ses décisions éclairées. C'est précisément ce rôle de contre-pouvoir que la droite radicale et l'extrême droite ne supportent pas. Leur projet, à l'image des méthodes de Trump, est de museler la société civile pour imposer un pouvoir sans partage.

Le projet n'est pas voté à ce stade, la date du vote ayant été repoussée. Donc seulement retardée ! L'Union syndicale Solidaires exige que ce projet antidémocratique soit définitivement abandonné. Elle revendique que l'existence des contre pouvoirs que constituent les CESER et le CESE (ou comité économique, social et environnemental national), soit définitivement garantie.

Contre les attaques contre la démocratie et la société que l'on veut réduire au silence, mobilisons nous pour l'intérêt général et défendons les CESER !